

« Championnats d'Île de France de contre-la-montre 2024 »
Dimanche 22 Septembre 2024 à CHALO-SAINT-MARS (91)
Organisé par l'US Ris-Orangis avec la participation du CRAV

Catégories	Dossards	Départs	Tours	Distance	Limitées	Prix d'équipe
Invités non FSGT	07h30	08h30 puis toutes les minutes	1	15.8 km	50	
Cadets à Anciens	07H30	A la suite des invités	1	15.8 km	100	
Dossards	Salle des Fêtes, place de Saint-Escobille Pour rejoindre Châlo Saint-Mars, il faut aller à vélo, pas en voiture					
Départs / arrivées	Mairie de Châlo Saint-Mars, de minute en minute Arrivée : Le Plessis Saint-Benoît					
Circuit	Circuit vallonné de 15,8 km. Départ de Châlo Saint Mars, direction Mérobert puis même circuit que la course de saint-Escobille					
Ordre des départs	Sera précisé le Vendredi soir au plus tard via les sites FSGT					
Observation 1	Respecter le site et le voisinage. Ne pas prendre les alentours pour des toilettes publiques (toilettes disponibles à la Salle des Fêtes de saint-Escobille) Route ouverte à la circulation : tenir la droite pendant l'épreuve et respecter le code de la route hors épreuve. Pas de voiture suiveuse.					
Observation 2	Course ouverte à toutes les fédérations. Récompenses par catégories. Un classement sera établi pour les hors-podium					
Responsable	M Hugues WALTISPERGER 06.77.75.86.79 cyclisme@usro.fr					
Engagements	<p>Auprès de Francis PELISSIER – 24 rue du Jeu de Paume 77550 MOISSY CRAMAYEL Tel : 06.64.89.07.74 – Mail : fran6pel@hotmail.fr</p> <p>Chèques à l'ordre de l'US Ris-Orangis</p> <p>Cloturé le Mercredi 18 Septembre 2024 après réception du courrier postal</p> <p>Transmettre un mail en complément du courrier avec vos engagements.</p> <p>Attention engagement validé uniquement à la réception du courrier postal.</p> <p>Tarif FSGT : 6.5 € Tarif UFOLEP et FFC : 11 €</p> <p>Pas de catégorie Minimale. Pas d'engagement sur place</p> <p>Engagement postal uniquement et qui ne sera pris en compte qu'avec le règlement.</p> <p>Pas d'engagement par téléphone ni par mail ni sur place.</p> <p>Les engagements seront, <u>jusqu'au Mercredi 18 Septembre</u>, réservés prioritairement aux licenciés FSGT. Puis dans la limite des places disponibles, prise en compte des demandes d'invitations, puis des engagements arrivés chez l'organisateur au-delà de cette date</p>					
Quotas pour être « podiumable »	Avoir été licencié FSGT en 2023 et avoir une licence FSGT 2024					